



Elaboration du Schéma de Services Collectifs du Sport

“Penser ensemble le sport pour
les vingt prochaines années”



L'inscription du sport parmi les services collectifs liés à l'aménagement du territoire et au développement durable est une avancée très importante.

Le service public de proximité en est conforté. Les projets de tous les acteurs du sport et la demande de toutes celles et tous ceux qui veulent y avoir accès ont désormais des perspectives sur le long terme.

Les services du Ministère de la Jeunesse et des Sports ont un rôle déterminant à jouer dans l'écoute de cette demande et dans la construction, avec les élus et le mouvement sportif, de l'avenir durable du sport.

Marie-George BUFFET

[Imprimer](#)

[Plan](#)

[Sommaire](#)



Sommaire



La loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire
Les Schémas de Services Collectifs



Le Schéma de Services Collectifs du Sport
Le document de cadrage national



Les modalités d'élaboration du Schéma de Services Collectifs du Sport



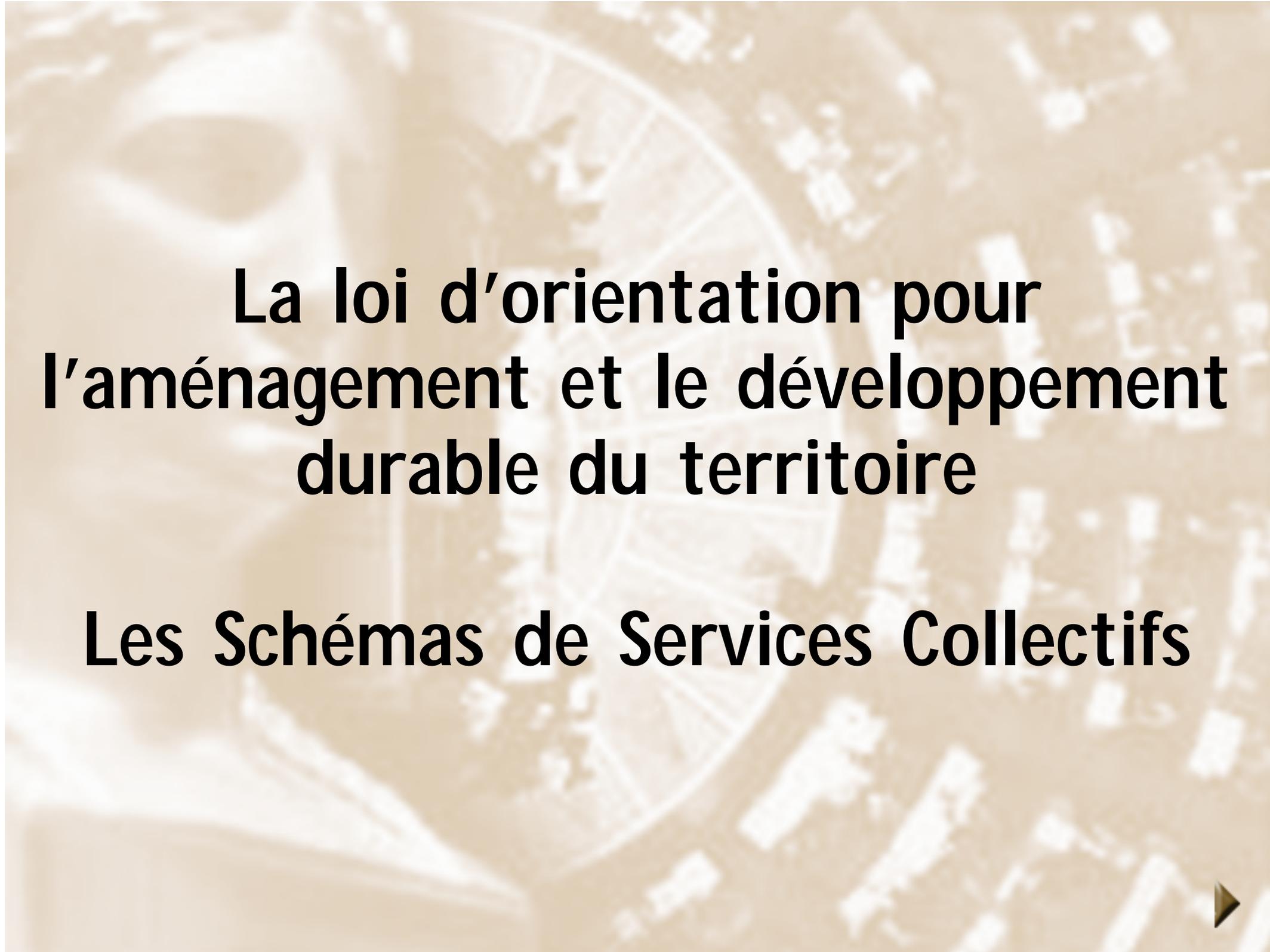
Guide pratique pour la réalisation des contributions régionales

Imprimer

Plan

Sommaire
des Annexes





La loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire

Les Schémas de Services Collectifs





La loi d'orientation



Le projet de loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire a été adoptée définitivement le 17 juin 1999 par l'Assemblée Nationale.

[Imprimer](#)

[Plan](#)

[Sommaire](#)

[Les SSC](#)

[Le SSCS](#)





La loi d'orientation

- La loi permet un développement équilibré et durable du territoire national alliant



- Progrès social
- Efficacité économique
- Protection de l'environnement

- Elle contribue à



Photo DRJS Ile-De-France

- Renforcer les solidarités
- Réduire les inégalités territoriales





La loi d'orientation

Elle renforce la coopération entre



- L'État
- Les collectivités territoriales
- Les organismes publics
- Les acteurs économiques et sociaux du développement

Imprimer

Plan

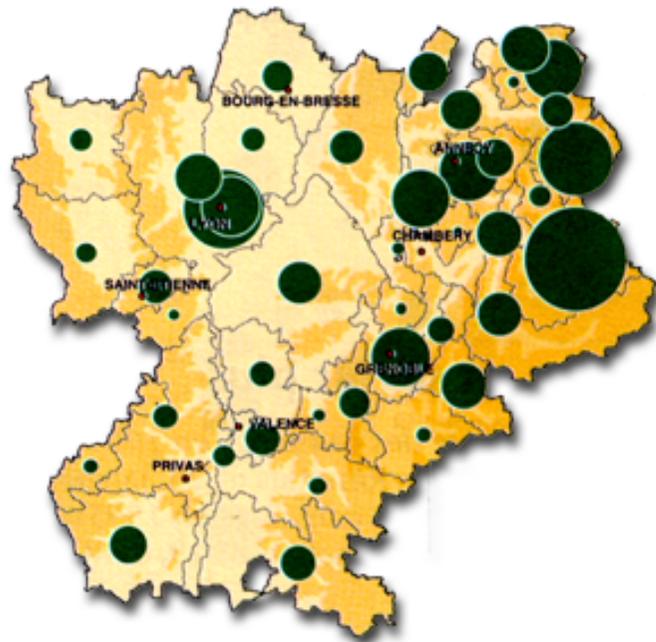
Sommaire





La loi d'orientation

Une politique d'aménagement et de développement durable repose sur des choix stratégiques



● Développement local organisé par bassin présentant une cohésion territoriale (pays)

● Organisation d'agglomérations favorisant le développement économique et l'intégration sociale

● Soutien des territoires en difficulté et des régions excentrées (DOM)

Les choix stratégiques sont mis en œuvre dans les Schémas de Services Collectifs (SSC).





Les Schémas de Services Collectifs

Ils organisent les services collectifs en vue de la satisfaction de la demande sociale ➤

Ils modernisent les modalités de l'intervention publique ➤

Ils appuient le dynamisme des acteurs, et l'émergence des projets ➤

Imprimer

Plan

Sommaire

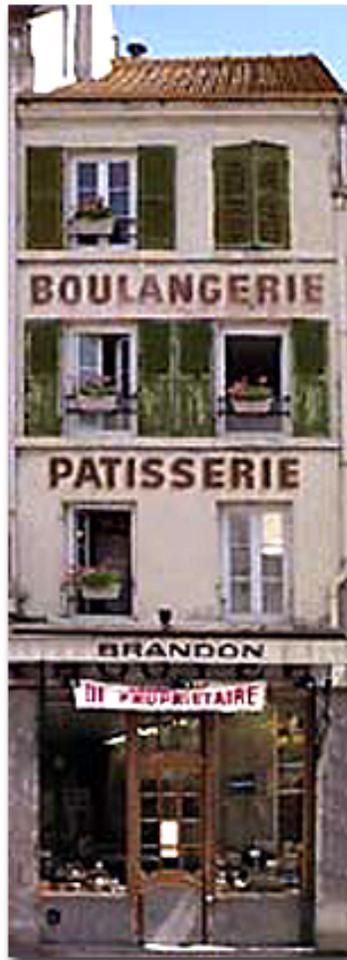
Les 9 SSC

Le SSCS





La notion de Services Collectifs



Elle se fonde sur la notion de Service Universel (traité de Rome) et sur les principes du «Service Public à la Française» :
continuité, participation, transparence, égalité, adaptabilité, responsabilité.

Le service collectif se réfère à une analyse préalable et vise à une accessibilité effective.





Définition des SSC

Ambition collective et dynamisme des acteurs

Concertation



Acteurs

Imprimer

Plan

Sommaire

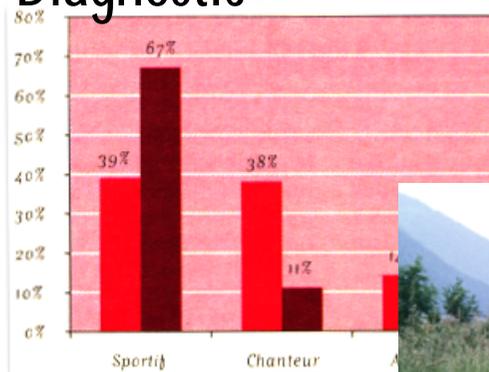




Définition des SSC

La satisfaction durable des besoins

Diagnostic



Prospective

Imprimer

Plan

Sommaire

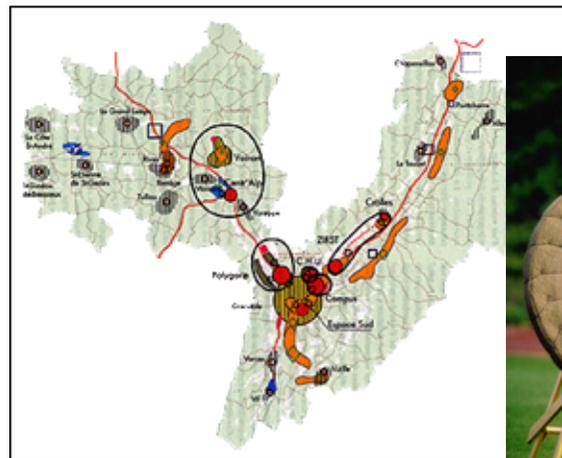




Définition des SSC

Une déclinaison territoriale de l'offre

Territoire



Projet

Imprimer

Plan

Sommaire





Nature des SSC

- Un instrument précis mais souple de planification
- Adossé à une perspective de 20 ans
- Revisité et réactualisé tous les 7ans
- Orientant les politiques contractuelles et coordonnant les politiques publiques de l'Etat
 - Contrat plan état région
 - Plans, contrats d'objectifs régionaux...
 - Action de services publics territoriaux





Les neuf Schémas de Services Collectifs

Les Schémas de Services Collectifs



- de l'enseignement supérieur et de la recherche
- culturels
- sanitaires
- de l'information et de la communication
- multimodaux de transport de voyageurs et de transport de marchandises
- de l'énergie
- des espaces naturels et ruraux
- [du sport](#) ►

Imprimer

Plan

Sommaire

A group of young people, likely a school sports team, are gathered outdoors. They are wearing helmets and life jackets, suggesting a water sports activity. Many are sitting on bicycles. The scene is overlaid with a semi-transparent blue filter. The background shows trees and a bright sky with clouds.

Le Schéma de Services Collectifs du Sport

Le document de cadrage national





Le Schéma de Services Collectifs du Sport

Il constitue une innovation importante de la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et Développement Durable du Territoire

C'est une étape majeure de la prise en compte du phénomène sportif par la Représentation Nationale.

[Imprimer](#)

[Plan](#)

[Sommaire](#)





Le Schéma de Services Collectifs du Sport

Article 21.1

Un schéma national

Un schéma prospectif

Un schéma ouvert à une vaste concertation

Un cadre pour la définition des Schémas Régionaux d'Aménagement et de développement du Territoire

Imprimer

Plan

Sommaire

Modalités
d'élaboration



Un schéma national

digé :
ollectifs de
ationale de
rees locales
onnelle de
e nationale,
ontre l'effet
étiques pré-
ion énergé-
les besoins

l'Etat et les
s actions de
d'utilisation
e leur impact
ières à long

des perspec-
électricité, du

gement et du
tation afin de
s en matière
ationnelle de
uation. »

e 1^{er} de la loi
t la section 7.
e services col-

éfiné :

Après l'article 21 de la loi n° 95-115 du 4 février 1995 précitée, il est inséré une section 8 ainsi rédigée :

« Section 8

- Art.21-1. Le Schéma des Services Collectifs du Sport définit les objectifs de l'État pour

• développer l'accès aux services, aux équipements, aux espaces, sites et itinéraires relatifs aux pratiques sportives sur l'ensemble du territoire national en cohérence avec le Schéma de Services Collectifs des espaces naturels et ruraux

• et favoriser l'intégration sociale des citoyens.

nees, des missions respectives de
gestion du parc naturel régional et du pays
communes. La charte du pays et les action
cèdent doivent être, sur les parties commun
avec les orientations de protection, de mise
« Le pays doit respecter le périmètre des
publics de coopération intercommunale dotés
propre. Une commune membre d'un pays co
« A cet effet, les communes membres du
« Il assure l'information du public sur les services, les
équipements et les pratiques sportives en s'appuyant sur les
réseaux existants et l'usage des nouvelles technologies de
l'information et de la communication.
« La conférence régionale de l'aménagement et du déve-
loppement du territoire organise la concertation en liaison
le mouvement sportif afin de contribuer au renforce-

Imprimer

Plan

Sommaire





Un schéma prospectif

Identifier ▶

Evaluer ▶

Coordonner ▶

Guider ▶

Offrir ▶

Favoriser ▶

Informer ▶



Le SSC du sport se distingue de la loi sur le sport plus précise et plus contraignante.

Il énonce des principes directeurs, des normes d'objectifs, des projets, des enjeux concernant tous les domaines du sport pour les 20 ans à venir.

« Section 8
« Du schéma de services collectifs du sport
« Art. 21-J. – Le schéma de services collectifs du sport définit les objectifs de l'Etat pour développer l'accès aux services, aux équipements, aux espaces, sites et itinéraires relatifs aux pratiques sportives sur l'ensemble du territoire national, en cohérence avec le schéma de services collectifs des espaces naturels et ruraux, et favoriser l'intégration sociale des citoyens.

Imprimer

Plan

Sommaire





Un schéma prospectif

Identifier



Il identifie les territoires d'intervention prioritaire

Evaluer



Coordonner



Guider



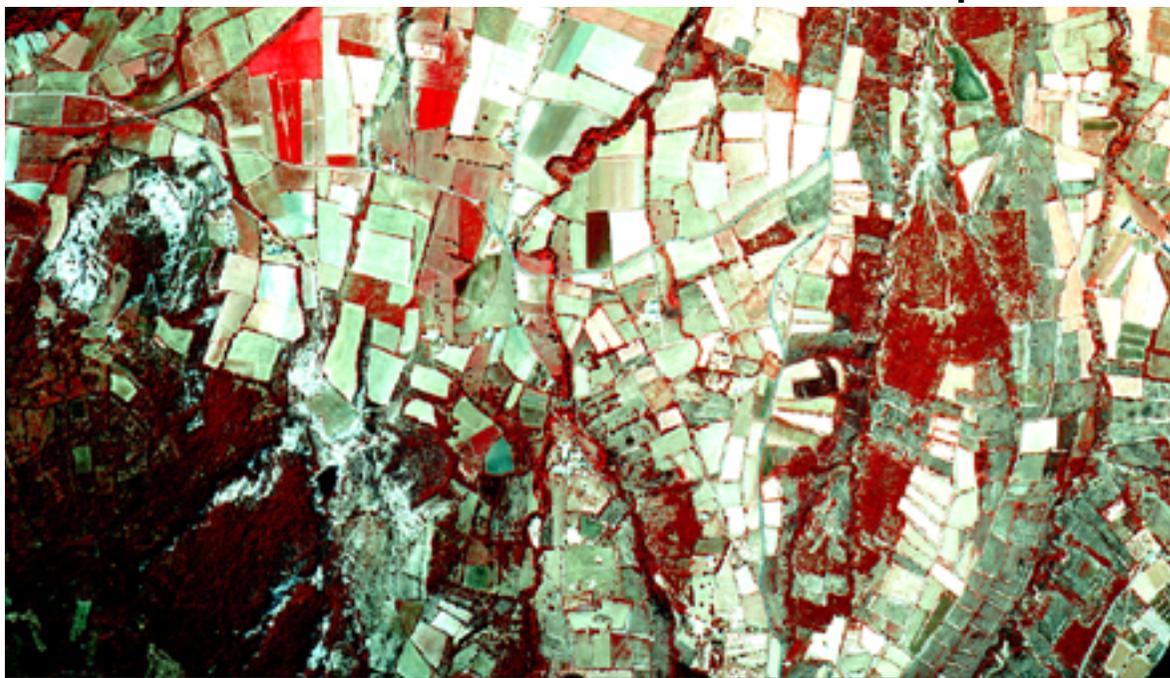
Offrir



Favoriser



Informer



« Section 8
« Du schéma de services collectifs du sport
« Art. 21-1. – Le schéma de services collectifs du sport
définit les objectifs de l'Etat pour développer l'accès aux
services, aux équipements, aux espaces, sites et itinéraires
relatifs aux pratiques sportives sur l'ensemble du territoire
national, en cohérence avec le schéma de services collectifs
des espaces naturels et ruraux, et favoriser l'intégration
sociale des citoyens.

Imprimer

Plan

Sommaire





Un schéma prospectif

Identifier →

Evaluer →

Coordonner →

Guider →

Offrir →

Favoriser →

Informer →

Il évalue les moyens nécessaires en fonction de l'évolution des pratiques et des besoins en formations

*Section 8
« Du schéma de services collectifs du sport
« Art. 21-J. – Le schéma de services collectifs du sport définit les objectifs de l'Etat pour développer l'accès aux services, aux équipements, aux espaces, sites et itinéraires relatifs aux pratiques sportives sur l'ensemble du territoire national, en cohérence avec le schéma de services collectifs des espaces naturels et ruraux, et favoriser l'intégration sociale des citoyens.*

Imprimer

Plan

Sommaire





Un schéma prospectif

Identifier

Evaluer

Coordonner

Guider

Offrir

Favoriser

Informer



Il coordonne
l'implantation des
pôles sportifs à
vocation nationale et
internationale

Section 8
« Du schéma de services collectifs du sport
« Art. 21-J. – Le schéma de services collectifs du sport
définit les objectifs de l'Etat pour développer l'accès aux
services, aux équipements, aux espaces, sites et itinéraires
relatifs aux pratiques sportives sur l'ensemble du territoire
national, en cohérence avec le schéma de services collectifs
des espaces naturels et ruraux, et favoriser l'intégration
sociale des citoyens.

Imprimer

Plan

Sommaire





Un schéma prospectif

Identifier ▶

Evaluer ▶

Coordonner ▶

● Guider ▶

Offrir ▶

Favoriser ▶

Informer ▶

Il guide la mise en place des services et équipements structurants



Photo DRJS Ile-De-France

« Section 8
« Du schéma de services collectifs du sport
« Art. 21-1. - Le schéma de services collectifs du sport
définit les objectifs de l'Etat pour développer l'accès aux
services, aux équipements, aux espaces, sites et itinéraires
relatifs aux pratiques sportives sur l'ensemble du territoire
national, en cohérence avec le schéma de services collectifs
des espaces naturels et ruraux, et favoriser l'intégration
sociale des citoyens.

Imprimer

Plan

Sommaire





Un schéma prospectif

Identifier ▶

Evaluer ▶

Coordonner ▶

Guider ▶

Offrir ▶

Favoriser ▶

Informer ▶



Il offre un cadre de référence pour une meilleure utilisation des moyens publics et des équipements sportifs

*« Section 8
« Du schéma de services collectifs du sport
« Art. 21-J. – Le schéma de services collectifs du sport
définit les objectifs de l'Etat pour développer l'accès aux
services, aux équipements, aux espaces, sites et itinéraires
relatifs aux pratiques sportives sur l'ensemble du territoire
national, en cohérence avec le schéma de services collectifs
des espaces naturels et ruraux, et favoriser l'intégration
sociale des citoyens.*

Imprimer

Plan

Sommaire





Un schéma prospectif

Identifier →

Evaluer →

Coordonner →

Guider →

Offrir →

Favoriser →

Informer →

Il favorise la coordination des différents services publics impliqués dans le développement des pratiques sportives en relation avec les "politiques de développement" local, économique, touristique et culturel

*Section 8
« Du schéma de services collectifs du sport
« Art. 21-J. – Le schéma de services collectifs du sport
définit les objectifs de l'Etat pour développer l'accès aux
services, aux équipements, aux espaces, sites et itinéraires
relatifs aux pratiques sportives sur l'ensemble du territoire
national, en cohérence avec le schéma de services collectifs
des espaces naturels et ruraux, et favoriser l'intégration
sociale des citoyens.*

Imprimer

Plan

Sommaire





Un schéma prospectif

- Identifier →
- Evaluer →
- Coordonner →
- Guider →
- Offrir →
- Favoriser →
- Informer →



Il assure l'information du public sur les services, les équipements et les pratiques sportives. Il s'appuie sur les réseaux existants et sur l'usage des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

« Section 8
« Du schéma de services collectifs du sport
« Art. 21-1. - Le schéma de services collectifs du sport définit les objectifs de l'Etat pour développer l'accès aux services, aux équipements, aux espaces, sites et itinéraires relatifs aux pratiques sportives sur l'ensemble du territoire national, en cohérence avec le schéma de services collectifs des espaces naturels et ruraux, et favoriser l'intégration sociale des citoyens.





Schéma ouvert à une vaste concertation

Les contrats passés entre l'État, les collectivités territoriales intéressées et les associations sportives bénéficiant de subventions de l'État tiennent compte des objectifs de ce schéma.

*« Section 8
« Du schéma de services collectifs du sport
« Art. 21-J. – Le schéma de services collectifs du sport
définit les objectifs de l'État pour développer l'accès aux
services, aux équipements, aux espaces, sites et itinéraires
relatifs aux pratiques sportives sur l'ensemble du territoire
national, en cohérence avec le schéma de services collectifs
des espaces naturels et ruraux, et favoriser l'intégration
sociale des citoyens.*

[Imprimer](#)

[Plan](#)

[Sommaire](#)





Schéma ouvert à une vaste concertation

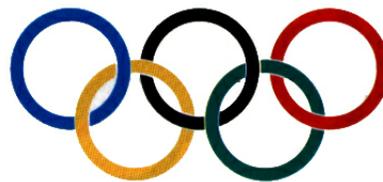


La Conférence Régionale de l'Aménagement et du Développement du Territoire organise la concertation en liaison avec le mouvement sportif, contribue au renforcement et à la coordination des actions menées

par l'Etat et les Collectivités Territoriales dans la Région.



MINISTÈRE
DE LA
JEUNESSE
ET DES SPORTS



« Section 8
« Du schéma de services collectifs du sport
« Art. 21-J. – Le schéma de services collectifs du sport
défini les objectifs de l'Etat pour développer l'accès aux
services, aux équipements, aux espaces, sites et itinéraires
relatifs aux pratiques sportives sur l'ensemble du territoire
national, en cohérence avec le schéma de services collectifs
des espaces naturels et ruraux, et favoriser l'intégration
sociale des citoyens.

Imprimer

Plan

Sommaire





Le cadre fixé par l'Etat

Un Document National définit :

Les constats

Les enjeux et principes d'action

Les objectifs prioritaires et effets attendus

Imprimer

Plan

Sommaire





Les constats

- ~~Le sport : au coeur du développement social et de la vie culturelle des français~~ ▶
- ~~Un développement conséquent mais des pratiques et une demande en pleine évolution, des disparités persistantes~~ ▶





Les constats

- Le sport : au coeur du développement social et de la vie culturelle des français

De nombreuses collectivités territoriales se forgent une identité forte par le biais d'une pratique sportive particulière ou les succès de l'élite locale





Les constats

- Le sport : au coeur du développement social et de la vie culturelle des français

L'universalité du sport favorise l'émergence de relations entre les générations, les cultures et les pays





Les constats

- Le sport : au coeur du développement social et de la vie culturelle des français



A l'école ou dans le temps du loisir, le sport est un outil indispensable d'éducation, il favorise l'accès à la citoyenneté et à la santé





Les constats

- Le sport : au coeur du développement social et de la vie culturelle des français



Avec des lieux de pratiques désormais largement ouverts sur la nature ou les espaces urbains, le sport devient un réel agent du développement local.





Les constats

- Le sport : au coeur du développement social et de la vie culturelle des français



A travers le tourisme, les spectacles, les infrastructures, les équipements et l'encadrement, il constitue un secteur économique générateur d'emploi





Les constats

Un développement conséquent mais des pratiques et une demande en pleine évolution, des disparités persistantes

67 % des français déclarent pratiquer une activité sportive

Un mouvement sportif florissant

1er secteur associatif français avec 12 millions de licenciés

Des services publics (Etat, collectivités territoriales) très organisés

Un secteur économique de poids

93,4 milliards de Francs de chiffre d'affaire





Les constats

Un développement conséquent mais des pratiques et une demande en pleine évolution, des disparités persistantes



- Des pratiques sportives confrontées aux évolutions des classes d'âges, aux diverses formes de précarité, aux phénomènes de mode
- Des difficultés pour répondre à l'apparition de nouvelles pratiques et à l'évolution de la demande





Les constats

Un développement conséquent mais des pratiques et une demande en pleine évolution, des disparités persistantes

- Des disparités entre les régions, entre le milieu urbain et les zones rurales voire au sein d'une même agglomération
- Des équipements sportifs nécessitant des mises aux normes et des adaptations aux nouvelles formes de pratiques
- Des activités parfois confrontées aux problèmes de dopage, de violences, d'affairisme ou de nuisances sur l'environnement





Les enjeux et principes d'action

En présentant les enjeux actuels et les perspectives pour les 20 ans à venir, le SSCS doit servir de cadre de référence. Il énonce les principes d'action qu'il convient de décliner à chaque échelon territorial :

L'égal accès aux pratiques, aux services, aux événements sportifs ▶

Le soutien à la vie associative ▶

La cohésion et l'unité du mouvement sportif ▶

Le développement du sport dans une logique de territoire ▶

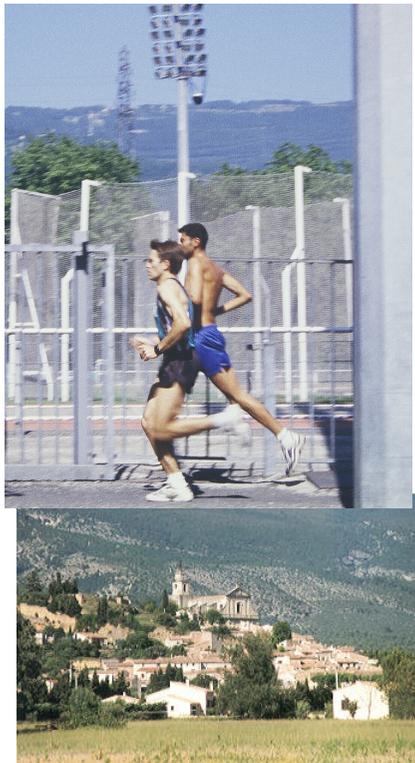
La structuration de l'action publique dans l'espace régional ▶





Les enjeux et principes d'action

L'égal accès aux pratiques, aux services, aux événements sportifs



- Lutter contre l'exclusion par des politiques d'aide individuelle (coupons sport)
- Lutter contre les discriminations entre les publics par la création de programmes spécifiques (femmes, seniors, handicapés)
- Lutter contre les disparités territoriales urbaines ou rurales par la gestion optimisée des équipements (accessibilité, fonctionnalité, sécurité) et par la mise en place d'animations et de services (accueil, formation...)





Les enjeux et principes d'action

● Maintien d'une vie associative sportive riche et efficace



● Aider à la gestion des associations sportives

● Contribuer à l'information et la formation des bénévoles

Imprimer

Plan

Sommaire





Les enjeux et principes d'action

La cohésion et l'unité du mouvement sportif



- Préserver et renforcer une construction collective originale (Elément d'identité dans la culture française et espace de citoyenneté proche des populations)
- Garantir la gestion solidaire et responsable du sport amateur et du sport professionnel dans un même ensemble





Les enjeux et principes d'action

● le développement du sport dans une logique de territoire

Inscrire ➔

Intégrer ➔

Contribuer ➔

Participer ➔

Définir ➔

Veiller ➔

Imprimer

Plan

Sommaire





Les enjeux et principes d'action

le développement du sport dans une logique de territoire

Inscrire →

Intégrer →

Contribuer →

Participer →

Définir →

Veiller →

Inscrire les projets d'équipement ou de services dans la dimension intercommunale (réseau de villes, bassin, espace régional...)





Les enjeux et principes d'action

● le développement du sport dans une logique de territoire

Inscrire



● Intégrer



Contribuer



Participer



Définir



Veiller



Intégrer un volet sport dans tout nouveau projet de coopération territoriale (contrat de plan, de ville, de pays,...)

Imprimer

Plan

Sommaire





Les enjeux et principes d'action

● le développement du sport dans une logique de territoire

Inscrire →

Intégrer →

● Contribuer →

Participer →

Définir →

Veiller →

Contribuer à l'attractivité et au développement des territoires par le maintien, la création de services ou d'équipements sportifs





Les enjeux et principes d'action

● le développement du sport dans une logique de territoire

Inscrire



Intégrer



Contribuer



● Participer



Définir



Veiller



Participer à la mise en valeur du patrimoine naturel existant et des espaces en déshérence par un développement raisonné des sports de nature





Les enjeux et principes d'action

● le développement du sport dans une logique de territoire

Inscrire



Intégrer



Contribuer



Participer



● Définir



Veiller



Définir des zones prioritaires
d'interventions

Imprimer

Plan

Sommaire





Les enjeux et principes d'action

● le développement du sport dans une logique de territoire

Inscrire



Intégrer



Contribuer



Participer



Définir



● Veiller



Veiller à la cohérence inter-régionale des projets à l'intersection de plusieurs schémas (vélo-routes, voies vertes, espaces naturels protégés)

Imprimer

Plan

Sommaire





Les enjeux et principes d'action

● La structuration de l'action publique dans l'espace régional

Favoriser



Adapter



Mettre en place



Utiliser



Elaborer



Mettre en cohérence



Imprimer

Plan

Sommaire





Les enjeux et principes d'action

● La structuration de l'action publique dans l'espace régional

● Favoriser 

Adapter 

Mettre en place 

Utiliser 

Elaborer 

Mettre en cohérence 

Favoriser la coordination entre les différentes administrations et services publics





Les enjeux et principes d'action

La structuration de l'action publique dans l'espace régional

Favoriser



Adapter



Mettre en place



Utiliser



Elaborer



Mettre en cohérence



Adapter l'organisation des services et des établissements relevant du Ministère de la Jeunesse et des Sports (plan de modernisation de l'Etat)

Imprimer

Plan

Sommaire





Les enjeux et principes d'action

● La structuration de l'action publique dans l'espace régional

Favoriser →

Adapter →

● Mettre en place →

Utiliser →

Elaborer →

Mettre en cohérence →

Mettre en place des schémas régionaux de formation en concertation avec les partenaires concernés





Les enjeux et principes d'action

● La structuration de l'action publique dans l'espace régional

Favoriser →

Adapter →

Mettre en place →

● Utiliser →

Elaborer →

Mettre en cohérence →

Utiliser, dans chaque région, un établissement public d'Etat (CREPS) chargé de mettre en œuvre les actions de formation ;
Il constitue un pôle de développement de l'éducation populaire et du perfectionnement sportif





Les enjeux et principes d'action

● La structuration de l'action publique dans l'espace régional

Favoriser



Adapter



Mettre en place



Utiliser



● Elaborer



Mettre en cohérence



Elaborer des antennes médicales régionales assurant la prévention et la surveillance de la santé des pratiquants en collaboration avec les centres médicaux sportifs, les fédérations et les services hospitaliers





Les enjeux et principes d'action

● La structuration de l'action publique dans l'espace régional

Favoriser



Adapter



Mettre en place



Utiliser



Elaborer



● Mettre en cohérence



Mettre en cohérence les réseaux d'information du public grâce aux nouvelles technologies et à la constitution de banques de données

Imprimer

Plan

Sommaire





Objectifs prioritaires et effets attendus

Un "service universel du sport"

Sport et citoyenneté

Sport et santé

L'obligation sportive scolaire

Sport emploi et formation

Le rayonnement International

Sport et nature

[Imprimer](#)

[Plan](#)

[Sommaire](#)





Le rayonnement international

- Garantir la place de la France dans la compétition internationale et développer le sport de haut-niveau



- Participer au rayonnement culturel, économique et social de la France
- Développer l'image internationale de certains territoires





Le rayonnement international

- Garantir la place de la France dans la compétition internationale et développer le sport de haut niveau

Gestion à l'échelon national, de la préparation des équipes de France (implantation des centres, formation des cadres, recherche,...)





Le rayonnement international

- Garantir la place de la France dans la compétition internationale et développer le sport de haut niveau

Pôle

Constitution d'un réseau de pôles de haut niveau pour la préparation et l'accompagnement des sportifs (formation professionnelle, reconversion)





Le rayonnement international

- Garantir la place de la France dans la compétition internationale et développer le sport de haut niveau



Construction d'équipements pour l'accueil d'événements internationaux (planification établie en concertation avec les fédérations sportives et les collectivités locales)





L'obligation sportive scolaire

Une obligation de résultat



- Assurer la mise en place de l'enseignement de l'éducation physique (objectifs, contenus, horaires) dans chaque point du territoire
- Harmoniser l'offre sportive pour les jeunes scolaires et étudiants





L'obligation sportive scolaire

Une obligation de résultat

Coopération entre les services déconcentrés de l'Etat, les collectivités locales, le mouvement sportif, l'institution scolaire, les familles (mise en commun des moyens humains et matériels)





L'obligation sportive scolaire

Une obligation de résultat



Prise de responsabilité des jeunes dans la gestion des associations sportives scolaires et universitaires et dans l'organisation de manifestations

Imprimer

Plan

Sommaire





L'obligation sportive scolaire

● Une obligation de résultat



Construction dans les établissements scolaires d'équipements nécessaires à l'enseignement de l'EPS accessibles à la population (conventions)





L'obligation sportive scolaire

Une obligation de résultat

Cohérence dans le financement des équipements sportifs par les collectivités locales au niveau régional (plans à long terme, solutions intercommunales)





Un "service universel du sport"

Prendre en compte la variété des attentes :

Garantir pour tous une offre diversifiée et de qualité

Garantir l'accès aux activités physiques et sportives à tous les publics

Renouveler et moderniser les modes de gestion

Moderniser les équipements et optimiser leur utilisation

Compenser les déséquilibres entre les territoires

Définir des schémas territoriaux d'équipements et de services sportifs





Un "service universel du sport"

Garantir à tous une offre diversifiée et de qualité



Construire une offre diversifiée, équilibrée, qualifiée, suffisante et viable pour tous les types de pratiques, à chaque niveau territorial pertinent

[Imprimer](#)

[Plan](#)

[Sommaire](#)





Un “service universel du sport”

Garantir à tous une offre diversifiée et de qualité

Construire une offre diversifiée, équilibrée, qualifiée, suffisante et viable pour tous les types de pratiques à chaque niveau territorial pertinent

- Appui au développement du Mouvement sportif
(formation des cadres et des dirigeants, mise en place de maisons du sport, chartes et contrôle qualité, ...)





Un “service universel du sport”

Garantir à tous une offre diversifiée et de qualité

Construire une offre diversifiée, équilibrée, qualifiée, suffisante et viable pour tous les types de pratiques à chaque niveau territorial pertinent

- Utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication pour assurer l'information du public, garantir la protection du consommateur et contribuer à sa sécurité





Un "service universel du sport"

Garantir l'accessibilité aux activités physiques et sportives



- Encourager la mixité dans tous les secteurs de la vie sportive
- Respecter les attentes spécifiques des femmes et accroître leur rôle dans les institutions sportives

Imprimer

Plan

Sommaire





Un "service universel du sport"

Garantir l'accessibilité aux activités physiques et sportives



Répondre à la demande en augmentation des séniors et aux préoccupations de santé publique



Imprimer

Plan

Sommaire





Un "service universel du sport"

Garantir l'accessibilité aux activités physiques et sportives



- Faciliter l'accès des personnes handicapées aux équipements sportifs et aux lieux de pratiques
- Favoriser leur intégration dans les structures associatives





Un "service universel du sport"

Renouveler et moderniser les modes de gestion

Encourager les approches inter-activités sportives et
décliner des projets par territoire



● Regroupement des fédérations sportives
par «familles d'activités»

● Mise en réseau des équipements et des
services par territoire





Un "service universel du sport"

Moderniser les équipements et optimiser leur utilisation



- Veiller à la mise en sécurité des installations
- Adapter les équipements à l'évolution de la demande
- Améliorer les conditions d'accueil des usagers

Mise en place par les Préfets de cellules de conseils aux collectivités s'appuyant sur les structures et les compétences existantes (DRJS, DDJS, services de l'équipement, CAUE...)





Un "service universel du sport"

● Compenser les déséquilibres entre les territoires



Photo DRJS Ile-De-France

● Faciliter l'intégration sociale au sein des quartiers défavorisés des agglomérations

● Mise en place d'actions à caractère sportif notamment dans le cadre de la politique de la ville ou de l'intercommunalité





Un "service universel du sport"

● Compenser les déséquilibres entre les territoires



● Améliorer l'offre en équipements et en services sportifs dans les territoires ruraux déficitaires

● Modification si besoin du cadre juridique et réglementaire de leur organisation





Un "service universel du sport"

● Compenser les déséquilibres entre les territoires



● Réduire les effets de l'éloignement de la métropole pour les DOM-TOM

● Aide aux déplacements, à la conception et à la réalisation d'infrastructures adaptées aux zones tropicales

Imprimer

Plan

Sommaire





Un "service universel du sport"

Définir des schémas territoriaux d'équipements et de services sportifs

Dresser une carte la plus complète possible, régulièrement actualisée, de la demande, des équipements et des services sportifs

- Mise en place dans chaque région d'une fonction d'observation des pratiques et des équipements, des services
- Mutualisation au plan inter-régional et national des informations recueillies





Sport et nature

● Développer l'accès raisonné aux sports de nature



- Contribuer au développement local
- Concilier le droit à l'exercice des activités sportives, l'accès à la nature, la préservation des sites
- Assurer la continuité des itinéraires, la prévention des conflits d'usage

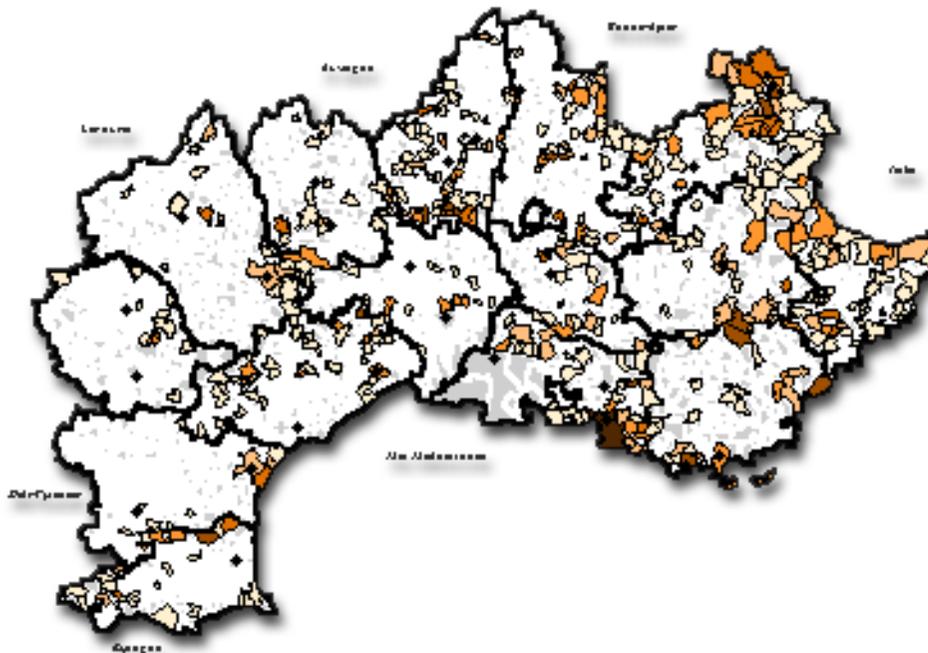




Sport et nature

Développer l'accès raisonné aux sports de nature

Constitution d'inventaires territoriaux



Imprimer

Plan

Sommaire





Sport et nature

Développer l'accès raisonné aux sports de nature



Observation des pratiques (dans le cadre de l'observatoire des équipements et pratiques sportives)

[Imprimer](#)

[Plan](#)

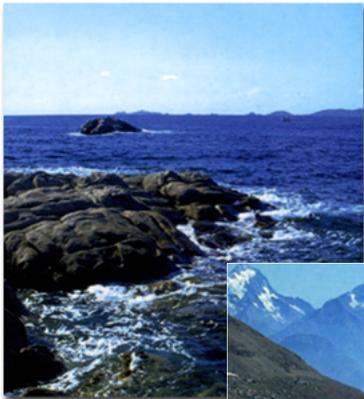
[Sommaire](#)





Sport et nature

Développer l'accès raisonné aux sports de nature



Mise en place d'une commission Sport et Environnement au plan national, de commissions spécialisées au plan départemental (observation, suivi, conseil, médiation dans les conflits d'usage)

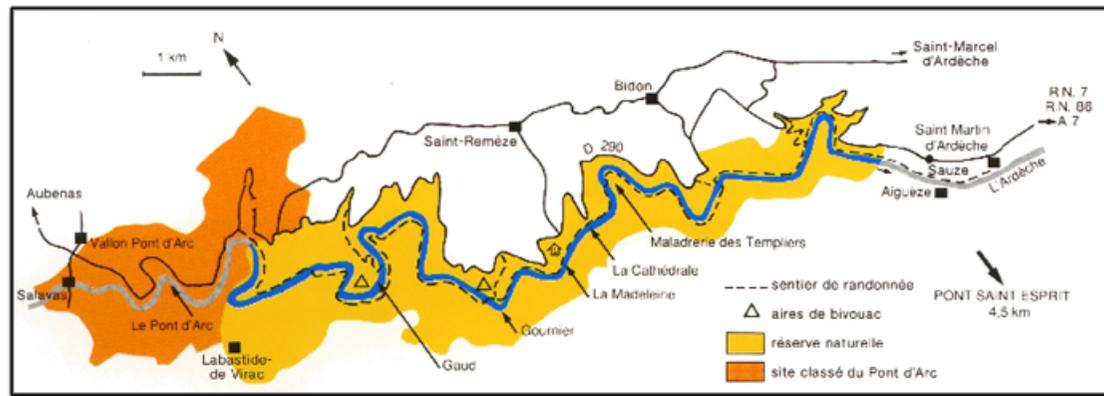




Sport et nature

Développer l'accès raisonné aux sports de nature

Participation effective des pratiquants sportifs
aux instances de gestion des Espaces Naturels



Imprimer

Plan

Sommaire





Sport et nature

Développer l'accès raisonné aux sports de nature



Information et formation des pratiquants par le biais des NTIC et grâce au relais du mouvement sportif (code de comportement, formation spécifique des cadres)





Sport et citoyenneté

Soutenir le mouvement associatif et l'innovation sociale



Trouver un juste
équilibre entre
l'intervention de l'Etat
et le jeu du "marché"

Imprimer

Plan

Sommaire





Sport et citoyenneté

Soutenir le mouvement associatif et l'innovation sociale



- Aide de l'Etat aux projets des associations
- Engagement de la part des associations à une gestion transparente et à un renforcement de la démocratie interne
- Incitation à l'innovation (nouvelles activités, nouvelles formes associatives)





Sport et santé

Renforcer le lien entre les politiques de santé et les politiques sportives



**SPORT
NET**

Articuler, à tous les niveaux territoriaux, Services Collectifs du Sport et Services Collectifs Sanitaires

Imprimer

Plan

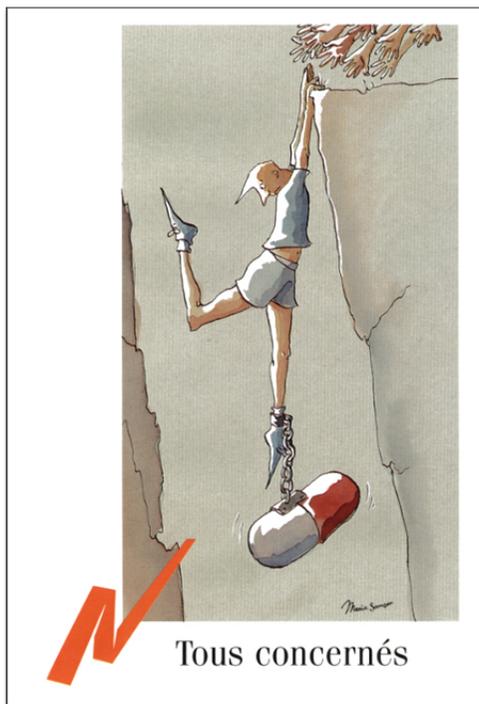
Sommaire





Sport et santé

- Renforcer le lien entre les politiques de santé et les politiques sportives



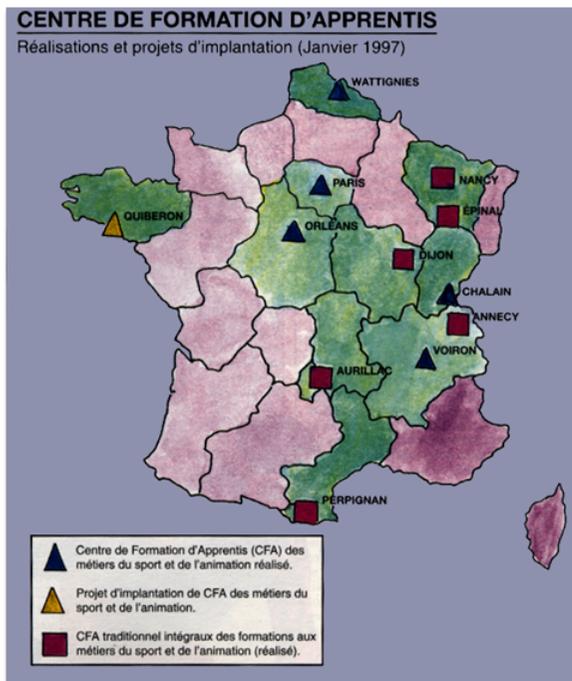
- Coordination des actions sportives avec les programmes de santé existants
- Coopération dans la lutte contre le dopage (mise en place d'outils d'information, de communication, de formation et de recherche communs)





Sport, emploi et formation

Développer les activités et l'emploi, les accompagner par la formation



Permettre à ceux qui souhaitent s'engager dans les professions sportives de trouver un métier qui corresponde à leurs aspirations

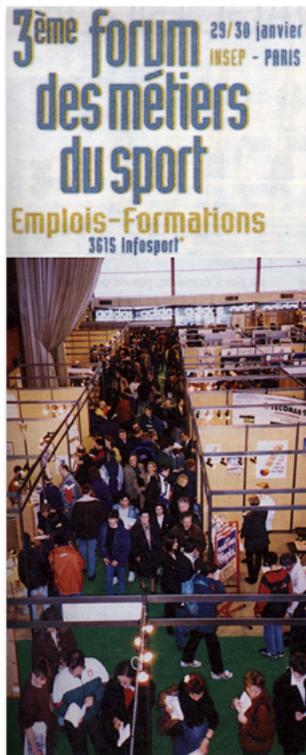
Donner au sport les moyens d'un développement qui répondent aux besoins des pratiquants et des employeurs publics ou privés, pour compléter l'action des bénévoles





Sport, emploi et formation

Développer les activités et l'emploi, les accompagner par la formation



Poursuite des programmes d'aide à l'émergence ou à la consolidation de "nouveaux emplois"

[Imprimer](#)

[Plan](#)

[Sommaire](#)





Sport, emploi et formation

Développer les activités et l'emploi, les accompagner par la formation

Création de services à destination des employeurs sportifs (convention collective des métiers du sport, mise à disposition d'experts de la fonction publique et de consultants, expérimentation de groupements d'employeurs, création de structures type "maison des associations")





Sport, emploi et formation

Développer les activités et l'emploi, les accompagner par la formation

Structuration d'un réseau autour de l'établissement public (CREPS), chargé dans chaque région de la mise en oeuvre des formations initiales ou continues aux activités sportives, pour les professionnels et les bénévoles





Sport, emploi et formation

Développer les activités et l'emploi, les accompagner par la formation

Mise en place dans les régions
d'une fonction d'observation des
métiers, des qualifications et de
l'emploi sportif

Imprimer

Plan

Sommaire





Sport, emploi et formation

Développer les activités et l'emploi, les accompagner par la formation

Développement de programmes novateurs de formation et de qualification (partenariats entre les différents Ministères, les collectivités territoriales, le mouvement sportif)





Les modalités d'élaboration du Schéma de Services Collectifs du Sport





Modalités d'élaboration

La décision de créer le SSC du sport ayant été prise bien après celle des autres schémas, il est nécessaire de mettre en œuvre rapidement les concertations et travaux dans les régions

- Les étapes →
- Le calendrier →
- Les contributions régionales →

Imprimer

Plan

Sommaire

Guide
pratique



Modalités d'élaboration

Etape 1

Rédaction par un comité stratégique
d'un document général de cadrage

Etape 2

Déconcentrée, c'est la concertation en
Région

Etape 3

Synthèse des contributions régionales
et rédaction du SSCS

Imprimer

Plan

Sommaire





Modalités d'élaboration

Calendrier prévisionnel

Juin - juillet 1999

Mise en place du comité stratégique
Rédaction du document national de cadrage

4 août 1999

Instructions ministérielles aux Préfets de Région

Septembre -
octobre 1999

Consultations
Rédaction des contributions régionales

Novembre -
Décembre 1999

Elaboration du Schéma de Services Collectifs

[Imprimer](#)

[Plan](#)

[Sommaire](#)





Modalités d'élaboration

Calendrier prévisionnel

Janvier -
Février 2000

Mise en cohérence des Schémas de
Services Collectifs
(ajustements inter-ministériels)

Mars -
Juin 2000

Consultations : CNADT, Conférences
Régionales, Délégations Parlementaires

Eté 2000

Proposition de validation des SSCS
par la Conférence inter-ministérielle
de l'Aménagement du Territoire

Puis

Approbation par décret après
consultation du Conseil d'Etat

[Imprimer](#)

[Plan](#)

[Sommaire](#)





Modalités d'élaboration

Une étape déconcentrée
aidée par le [guide pratique](#) ►

Les travaux sont conduits sous l'autorité du Préfet.

Concertation avec le mouvement sportif, associatif,
les secteurs de la formation, de la santé, de
l'environnement, du tourisme, de la culture
et les acteurs du développement territorial.

Imprimer

Plan

Sommaire



**Guide pratique
pour la réalisation
des contributions régionales**





Guide pratique

- Elargir l'offre d'accueil, d'encadrement et d'accompagnement. L'adapter à la variété des attentes des publics
- Etablir un schéma national alimenté par les contributions régionales
- Veiller à la cohérence avec les autres schémas
- Inscrire le schéma dans une vision prospective à vingt ans
- Etablir dans une première phase un état des lieux, repérer les tendances et proposer des scénarios





Guide pratique

- Utiliser des repères communs ➤
- Partager un outil diagnostic ➤
- Etablir des scénarios pour l'avenir ➤
- Conclusion ➤

Annexe : Textes Officiels

Imprimer

Plan

Sommaire



Utiliser des repères communs

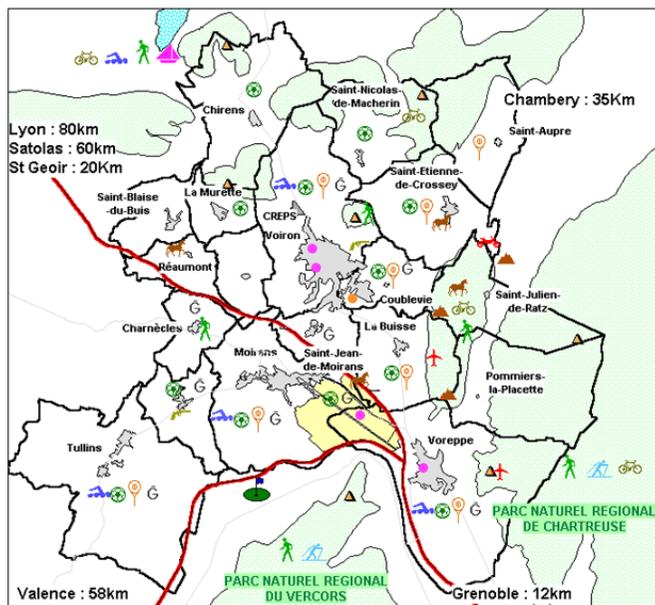
- Définir les niveaux territoriaux pour l'analyse de l'offre et de la demande ➤
- Prendre en compte les fonctions des services sportifs ➤
- Caractériser l'offre de services sportifs ➤





Définir les niveaux territoriaux

Le territoire des services de proximité, unité territoriale élémentaire



- Volume pertinent de population
- Terroir spécifique
- Communauté "établie"
- Structuration administrative

Imprimer

Plan

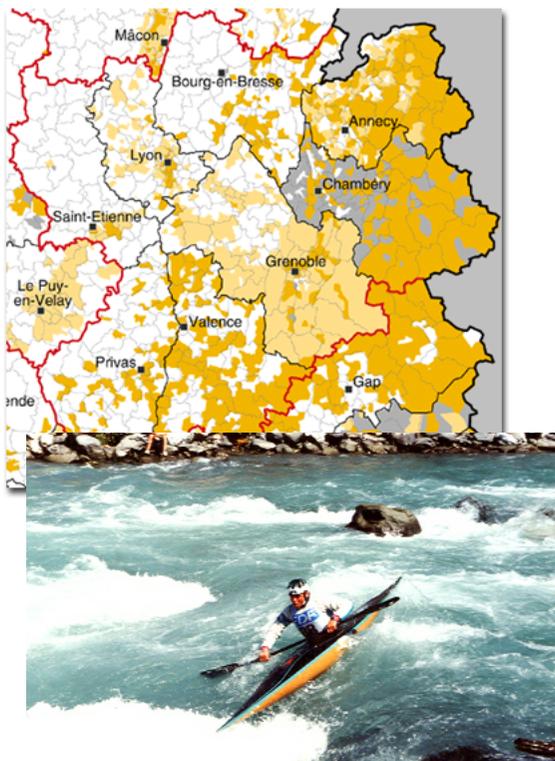
Sommaire





Définir les niveaux territoriaux

Le territoire régional



- Offre de spectacles sportifs
- Suivi de l'emploi - formation
- Accueil des sportifs de haut-niveau
- Utilisation sportive des espaces naturels et ruraux
- Observation des pratiques

Imprimer

Plan

Sommaire

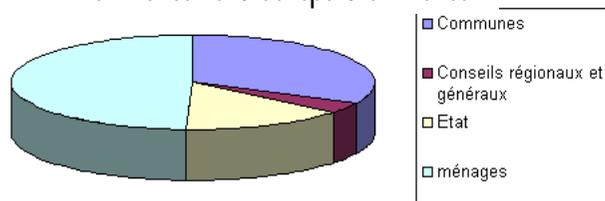




Définir les niveaux territoriaux

Le territoire national

Le financement du sport en France



- Politique de développement des Services Collectifs du Sport
- Attribution des ressources
- Formation des personnels
- Haut-niveau sportif et spectacles d'envergure internationale

Imprimer

Plan

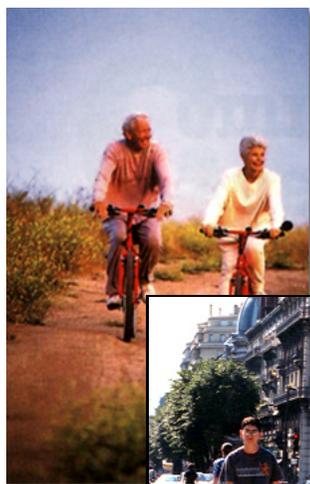
Sommaire





Prendre en compte les fonctions

● La récréation sportive, libre ou encadrée



● Forme et santé

● Jeu

● Détente

● Prévention

Imprimer

Plan

Sommaire





Prendre en compte les fonctions

La formation sportive de la découverte au perfectionnement



- Par les associations, fédérations sportives
- Par les collectivités locales, les établissements publics, les entreprises...

Elle est complémentaire de l'éducation physique et sportive assurée par les établissements relevant des Ministères de l'Education Nationale, de l'Agriculture et de la Pêche





Prendre en compte les fonctions

● La recherche de performance sportive à travers



- Les compétitions organisées par les Fédérations sportives
- Les pratiques extrêmes, les exploits individuels ou collectifs dans les domaines sportifs les plus divers
- Les événements ou spectacles à caractère commercial





Caractériser l'offre

La diversité



- Types de disciplines et familles d'activités
- Culture locale
- Adaptation territoriale
- Pratiques nouvelles
- Sports de nature





Caractériser l'offre

L'équilibre



- Entre récréation/formation/performance
- Dans la répartition des services aux différents pratiquants
- Dans les places respectives des pratiques féminines et masculines

Imprimer

Plan

Sommaire





Caractériser l'offre

La quantité

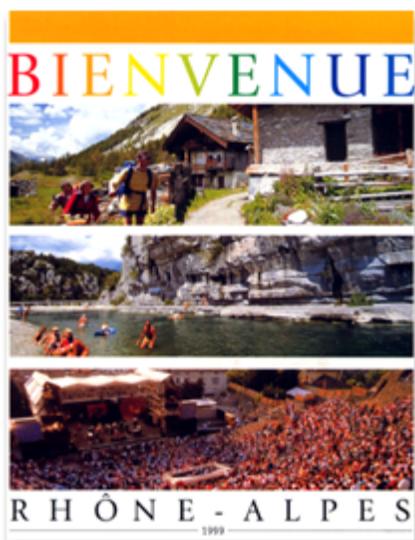
- Capacité d'accueil et services disponibles
 - Pour la population résidente ou de passage (tourisme)
 - Dans chacune des trois fonctions (récréation/formation/performance)
 - Pour chaque famille d'activités sportives





Caractériser l'offre

La qualité



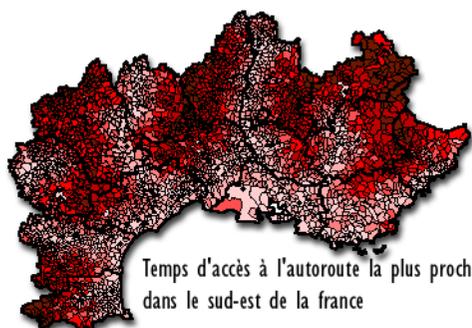
- Adaptation des équipements
- Accueil - Compétences
- Chartes ou labels, des services, des équipements, des territoires





Caractériser l'offre

L'accessibilité par la prise en compte



- De l'éloignement géographique
- De l'inadaptation des équipements à certains handicaps
- Des coûts des services
- Des obstacles culturels ou administratifs



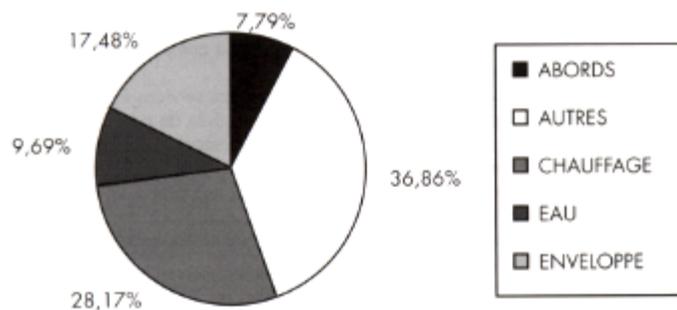


Caractériser l'offre

La viabilité économique

● Elements d'un "compte territorial" du sport

REPARTITION MOYENNE SUR 15 ANS DU
COUT GLOBAL D'UN EQUIPEMENT



● Coût global

● Résultats économiques

● Emplois créés

● Utilité sociale du service rendu





Partager une démarche diagnostique

- Un premier document à fournir (cartes ou commentaires) concernant l'offre ou la demande ➤
- Des éléments complémentaires (études, statistiques, enquêtes) ➤





Le premier document

Carte des espaces physiques de la Région



Imprimer

Plan

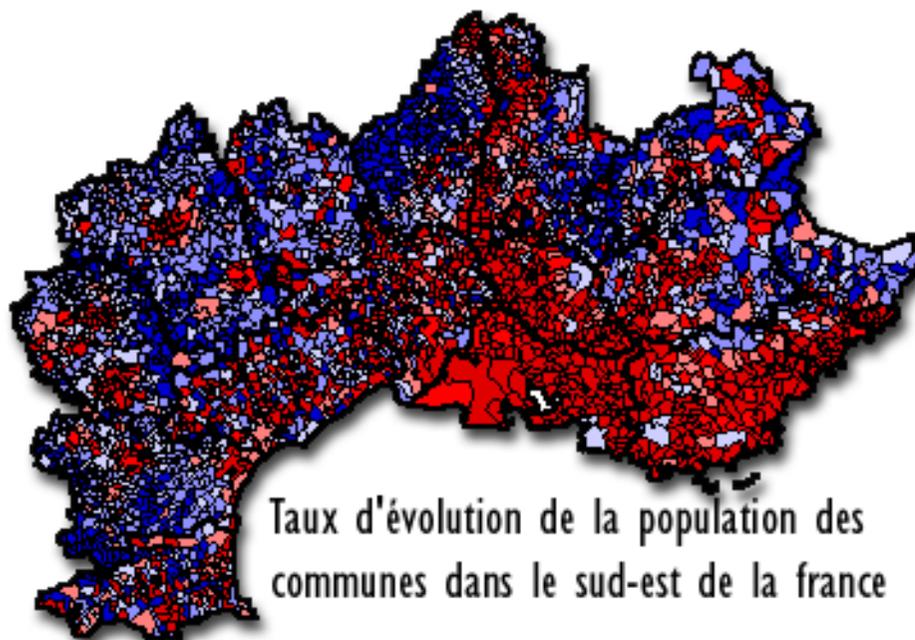
Sommaire





Le premier document

Carte de la densité démographique et du recensement 1990-1999
(INSEE)



Imprimer

Plan

Sommaire

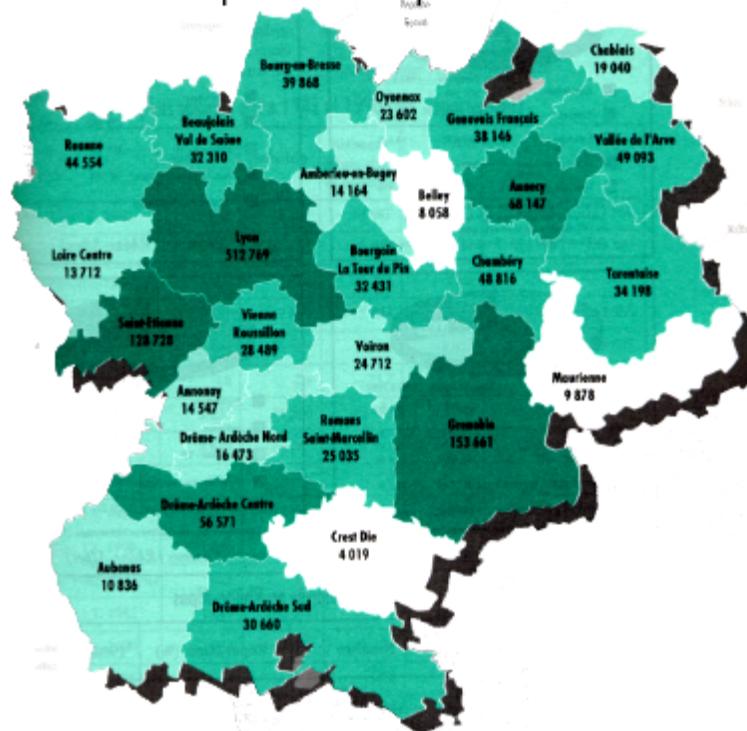




Le premier document

Éléments chiffrés sur la situation économique de la Région

Les bassins d'emploi en Rhône-Alpes



Imprimer

Plan

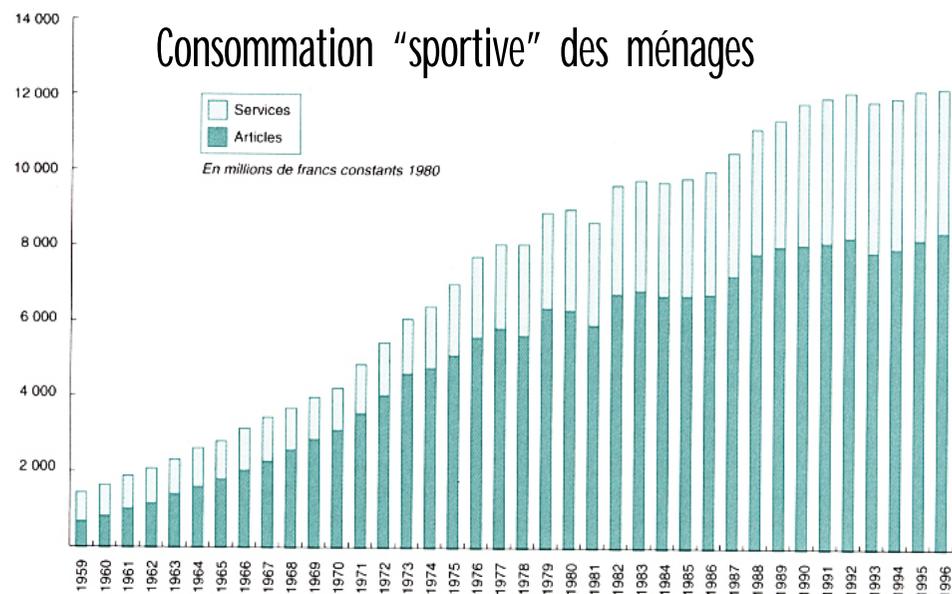
Sommaire





Le premier document

Revenus moyen par habitant ou par ménage



Imprimer

Plan

Sommaire

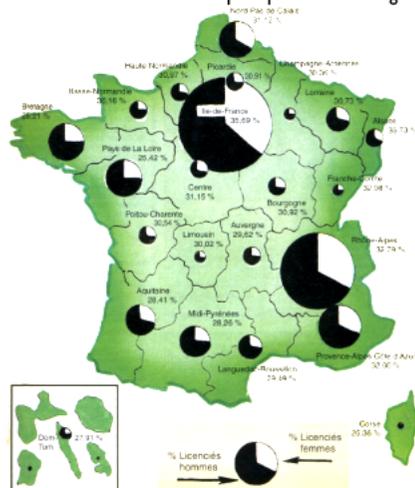




Le premier document

Pratiques sportives

Les différences d'accès à la pratique selon les régions



- Nombre total de licences (évolution sur 10 ans)
- Répartition par sexe
- Répartition par catégorie d'âges
- Répartition par famille d'activités
- Nombre de sportifs espoirs, haut-niveau

Imprimer

Plan

Sommaire





Le premier document

Pratiques sportives

● Evaluation quantitative des pratiques sportives non-organisées

● Sports de nature

● Pratiques urbaines

● Rencontres et événements sportifs pour tous

Imprimer

Plan

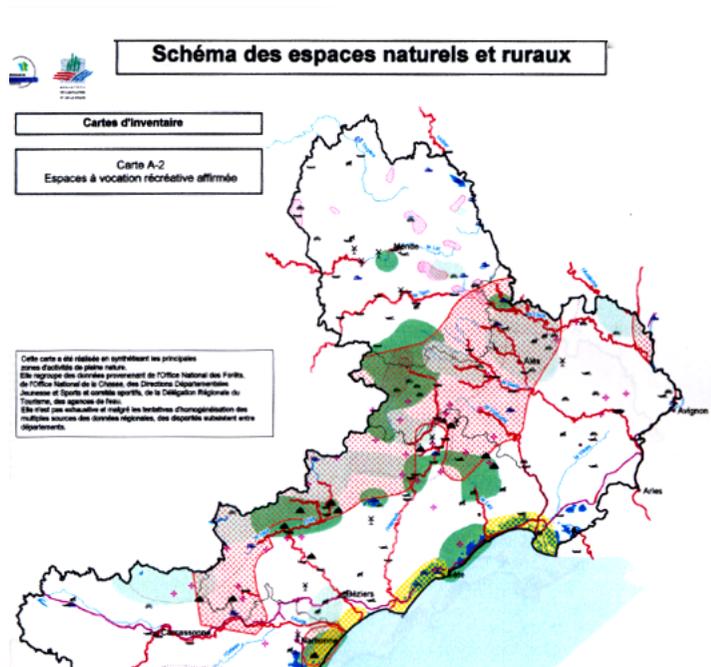
Sommaire





Le premier document

Carte des espaces naturels et ruraux à vocation sportive et récréative (DIREN-DRAF)



Imprimer

Plan

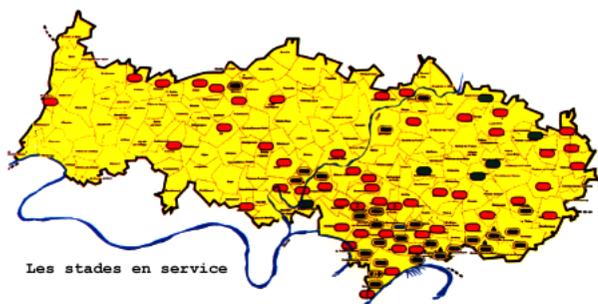
Sommaire





Le premier document

Carte des équipements sportifs et de loisir sur sites aménagés



● Terrains de jeux

● Gymnases

● Pistes

● Piscines

● Tennis

● Centres équestres

.....

Imprimer

Plan

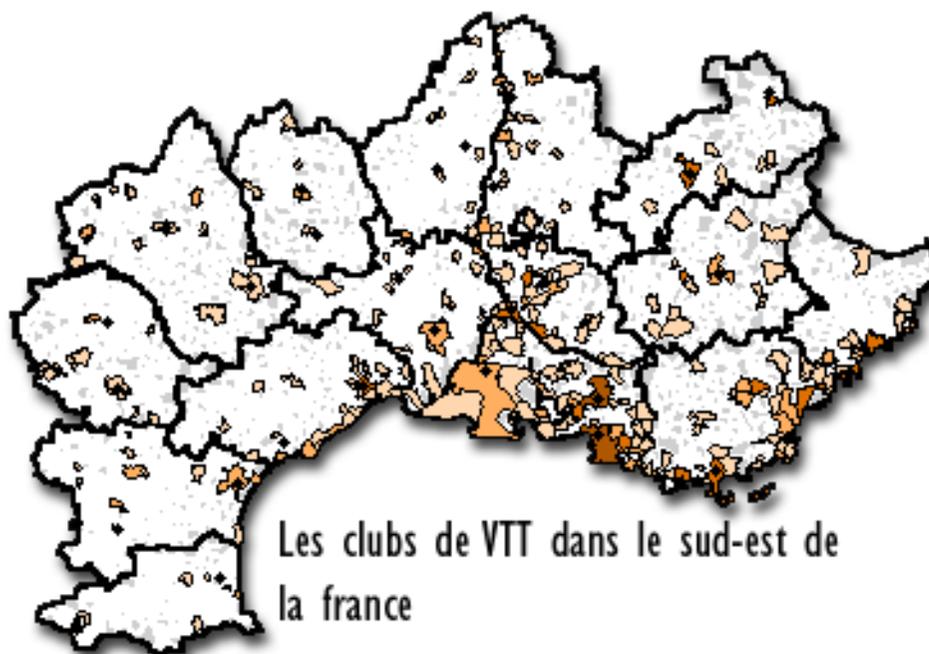
Sommaire





Le premier document

Nombre et répartition des associations sportives



Imprimer

Plan

Sommaire





Le premier document

Carte des lieux de formation, flux de formation, nombre de diplômés actifs



Imprimer

Plan

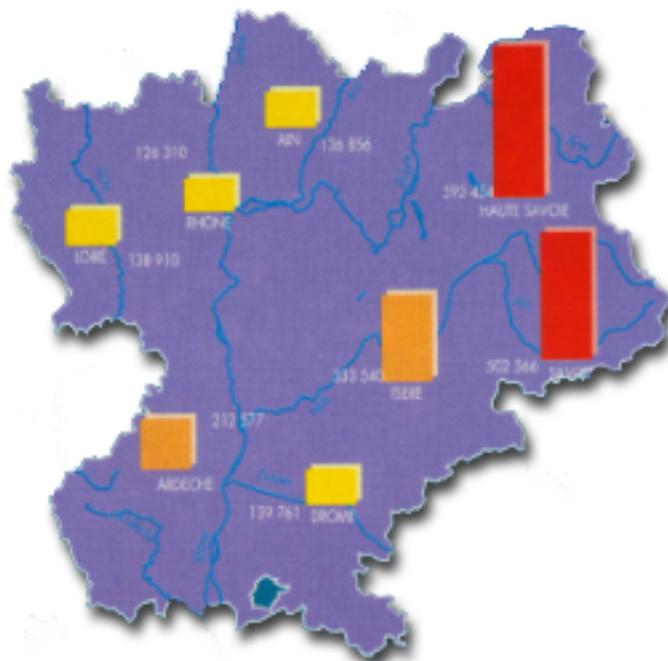
Sommaire





Le premier document

Fréquentation touristique (carte ou enquête - DRT)



La capacité d'accueil touristique en Rhône-Alpes

Imprimer

Plan

Sommaire





Le premier document

Carte des espaces à vocation sportive récréative : sites ou itinéraires



Imprimer

Plan

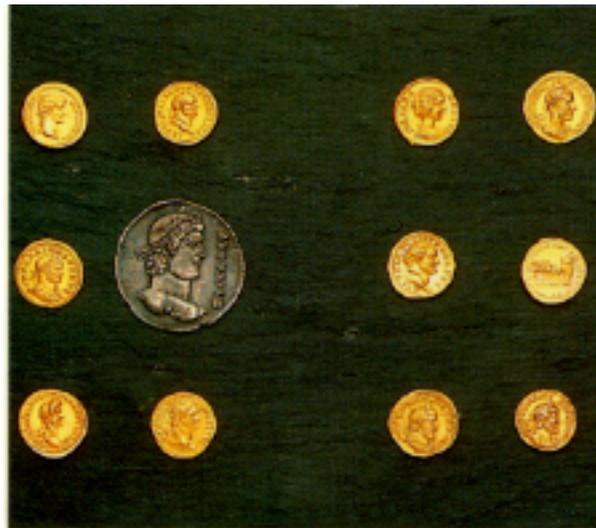
Sommaire





Le premier document

Sources et montants des financements publics des APS



Imprimer

Plan

Sommaire





Le premier document

Apprécier l'offre des services existants dans la Région

	Diversité	Quantité	Equilibre	Qualité	Accessibilité	Viabilité économique
Récréation						
Formation						
Performance						

Grille d'appréciation - 0 = déficiente/1 = faible/2 = acceptable/3 = bonne/4 = excellente

Imprimer

Plan

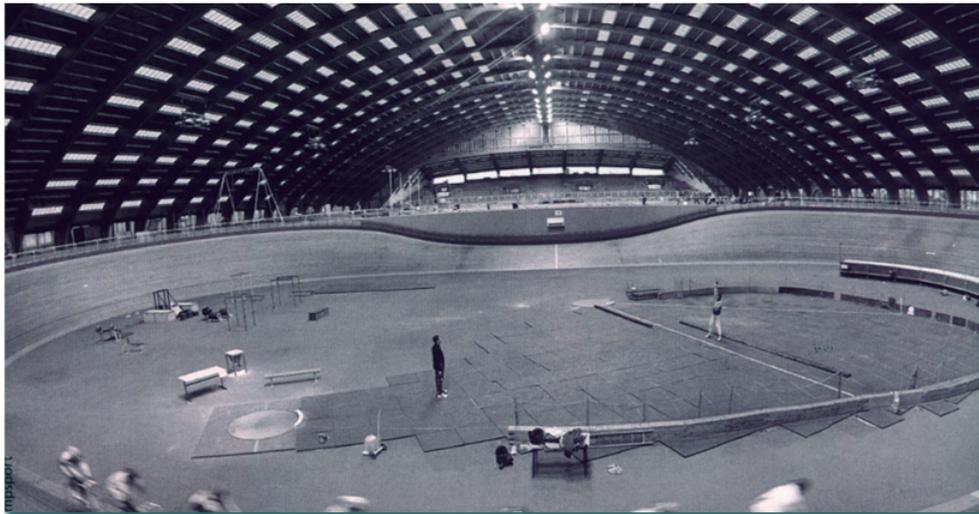
Sommaire





Des éléments complémentaires

Espaces de spectacles sportifs couverts ($p > 2000$) ou de plein air
($p > 10\ 000$)



Espaces normalisés pour la compétition par type d'équipement

Imprimer

Plan

Sommaire





Des éléments complémentaires

- Espaces non normalisés réservés à la récréation, à la formation ou à l'entraînement



- A gestion publique ou associative
- A gestion privée, à but lucratif

- Espaces d'accès et de pratique libre : plateaux multi-sports, plaines de jeux, roller-parcs





Des éléments complémentaires

Espaces de sports de nature



- Itinéraires de randonnées - pédestre - équestre - vtt...
- Sports nautiques - mer - eau vive...
- Sports de montagne - escalade - spéléologie - canyoning...
- Sports de neige - ski - raquettes...
- Sports aériens - vol à voile - parachutisme...





Des éléments complémentaires

Autres espaces de sports

● Véloroutes - voies vertes

● Espaces publics

●

Imprimer

Plan

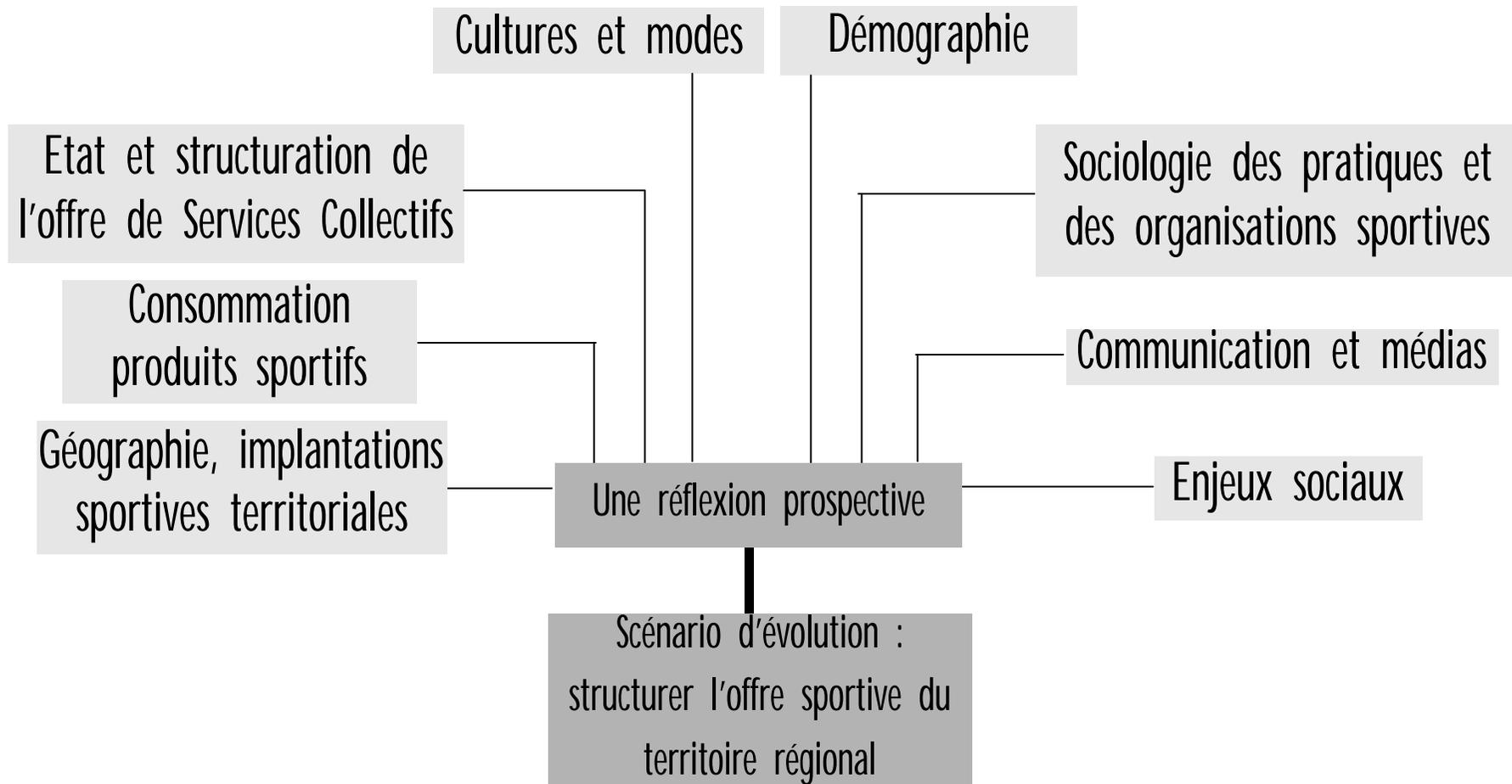
Sommaire





Un scénario pour l'avenir

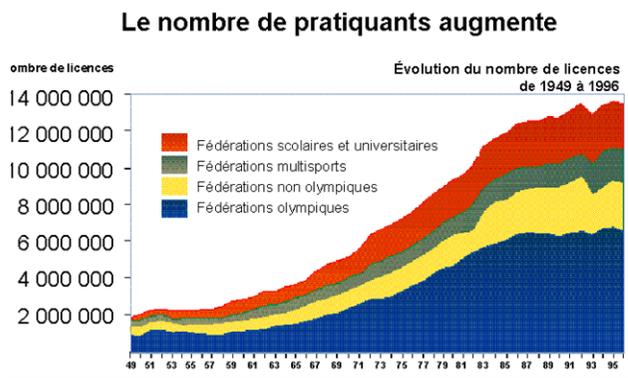
Récréation, formation, performance





Un scénario pour l'avenir

Repérer les grandes tendances



Perspectives démographiques régionales (tableau cf INSEE-INED 2015-2020...)

Envisager (par extrapolation) l'évolution des pratiques sportives (exemple : massification, féminisation, délocalisation...)

Imprimer

Plan

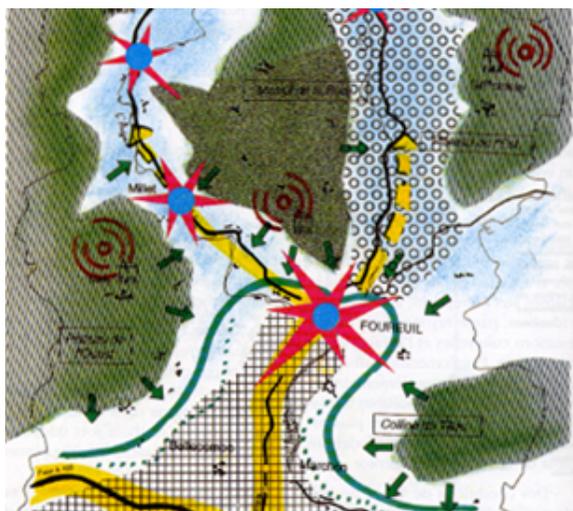
Sommaire





Un scénario pour l'avenir

Repérer les initiatives et les projets (encadrement, formation, accueil...)



Rédiger un document synthétique rassemblant les éléments de l'évolution de la demande sportive prévisible dans la Région, dans les trois domaines : récréation, formation, performance

Imprimer

Plan

Sommaire





Un scénario pour l'avenir

Construire des scénarios

Articuler des objectifs opérationnels
avec ceux du Schéma Régional
d'Aménagement et de Développement
Durable du Territoire (SRADDT)

Imprimer

Plan

Sommaire





Un scénario pour l'avenir

- Construire des scénarios pour mieux structurer l'offre
 - Proposer un maillage territorial (bassins sportifs)
 - Organiser les coopérations entre les collectivités (grands équipements)
 - Identifier des pôles spécialisés (haut-niveau)
 - Assurer la convergence des propositions des acteurs publics et privés (sport, tourisme, culture)





Un scénario pour l'avenir

- Construire des scénarios pour mieux structurer l'offre
 - Consolider l'organisation du service public (formation, réseaux)
 - Faciliter, grâce aux technologies contemporaines, l'accès du plus grand nombre aux informations essentielles (santé, sécurité, réglementation)





Un scénario pour l'avenir

● Moyens à mettre en place

- Des mesures facilitant la concertation, le partenariat
- Des mesures valorisant l'expression de la demande, la reconnaissance de l'action des associations sportives
- Des actions d'information et de formation au bénéfice des opérateurs associatifs et des créateurs d'activités





Un scénario pour l'avenir

● Moyens à mettre en place

- Des dispositifs juridiques facilitant les coopérations entre opérateurs (inter-services d'Etat, groupement d'employeurs...)
- Des outils d'observation permanente (observatoire régional...)
- Des modalités de financement adaptées

.....





Rappel de l'échéancier

Un premier document doit être fourni pour le 31 octobre à partir des informations disponibles. Le respect de cette date conditionne les possibilités d'exploitation des documents régionaux et permettra une vision nationale des politiques envisagées.

Cet échéancier doit être rapproché du calendrier d'élaboration des contrats de plan Etat/Région.

En conséquence les contributions régionales devront être affinées pour la fin de l'année 1999.

Imprimer

Plan

Sommaire

Modalités
d'élaboration





Fonder un dispositif partenarial durable

L'essentiel de l'accompagnement de ce projet territorial du sport réside dans la coopération entre les différents services de l'État, au niveau régional autour du Préfet de Région et du SGAR, en liaison avec les services départementaux,

- Dans le renforcement de la capacité d'expertise et de consultation des services déconcentrés du Ministère de la Jeunesse et des Sports,
- Dans l'ouverture à l'ensemble des acteurs du monde sportif,
- Dans la concertation permanente au sein de la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire avec le mouvement sportif, les élus locaux et la population.



Plan Général

[cliquez sur une section](#)

Imprimer

La loi d'orientation pour
l'aménagement et le développement
durable du territoire
Les Schémas de Services Collectifs

La loi d'orientation

Notion de Services Collectifs

Nature des Schémas de Services Collectifs

Rôle des Schémas de Services Collectifs

Ambition collective

Satisfaction durable

Déclinaison territoriale

Les neuf Schémas de Services Collectifs

Le Schéma de Services Collectifs
du sport (art. 21.1)

Un schéma national

Un schéma prospectif

Cadre pour des schémas régionaux

Organiser la concertation

Le document de cadrage national

Le cadre fixé par l'état

Les constats

Les enjeux et principes d'action

Objectifs prioritaires et effets attendus

Un "service universel du sport"

Sport et citoyenneté

Sport et santé

L'obligation sportive scolaire

Sport, emploi et formation

Le rayonnement international

Sport et nature

Les modalités d'élaboration du
schéma de Services Collectifs du
sport

Les étapes

Le calendrier prévisionnel

La contribution régionale

Guide pratique pour la
réalisation des contributions
régionales

Utiliser des repères communs

Partager un outil diagnostic

Etablir des scénarios pour l'avenir

Conclusion

Annexes

- [Article de loi 21.1](#) ➤
- [Instruction n°99-140JS](#) ➤
- [Liste des membres du comité stratégique](#) ➤
- [Document de cadrage](#) ➤
- [Note de synthèse](#) ➤
- [Guide Pratique](#) ➤
- [Éléments statistiques](#) (cf "SSCS/ANNEXES/Elements statistiques") ➤